

ITW Pierre Chauveau directeur régional de l'AFPA

Et réponse de Jean-Philippe Magnen, président de la commission emploi, formation professionnelle, métiers de demain, Région des pays de la Loire

Afpa Pays-de-la-Loire : "nous prenons des coups terribles" (Pierre Chauveau, directeur régional)

Par [Diane Scherer](#)



[Pierre Chauveau, directeur de l'Afpa Pays-de-la-](#)

[Loire](#) L'Afpa Pays-de-la-Loire, en déficit depuis 2013, est aujourd'hui "dans une situation critique". Une intersyndicale (1) a écrit le 17 février 2015 aux préfets pour dénoncer "la mise en concurrence généralisée et la marchandisation de la formation professionnelle". Elle rappelle que "d'autres moyens de financements de la formation professionnelle sont possibles" et s'inquiète pour l'avenir des 470 salariés de l'Afpa. Après une manifestation organisée le 26 février devant la région, à l'appel de cette intersyndicale, Jean-Philippe Magnen, vice-président du conseil régional des Pays-de-la-Loire chargé de la formation professionnelle, réagit, en défendant un budget consacré à la formation professionnelle "qui n'a pas baissé". Pierre Chauveau, directeur régional de l'Afpa, de son côté, se dit "en colère" face à la façon dont la région conduit sa politique emploi-formation. Il répond à l'AEF.

Acte II du plan de refondation

L'Afpa étant [en retard](#) au niveau national sur les prévisions de rétablissement de l'équilibre budgétaire inscrites dans son plan de refondation initié en 2012, elle lance [l'acte II](#) de ce plan. Annoncé à l'été 2014, il devrait être finalisé lors du conseil d'orientation de ce 10 mars et du CEE de la fin du mois. En parallèle, le gouvernement doit faire des annonces ce mois-ci pour réaffirmer la mission de service public de l'Afpa et lui accorder de nouveaux financements dans ce cadre.

AEF : Les syndicats de l'Afpa Pays-de-la-Loire ont écrit aux préfets de la région pour alerter sur la situation de l'établissement, et ont manifesté la semaine dernière devant l'hôtel de région. Comment percevez-vous cette mobilisation ?

Pierre Chauveau : En 2012, la commande de la région Pays-de-la-Loire représentait pour l'Afpa une enveloppe financière de 30 M€. En 2014, elle ne représente plus que 16 M€ -car le cahier des charges de la région nous demande de répondre à l'appel d'offres en nous associant à d'autres (Greta, Afpi, fédération compagnonique...)- sur l'enveloppe initiale des 30 M€. Résultat immédiat : plus de 60 formateurs de l'Afpa se retrouvent aujourd'hui avec moins de trois stagiaires. D'une façon plus générale, on nous demande, en cinq ans, de passer d'un mode subventionné à un mode privé. Ailleurs, à la Poste ou à la SNCF, ce passage du public au privé se prépare depuis 15 ans... Dans la culture des salariés de l'Afpa, ce n'est pas chose aisée. Alors, oui, le fait que des salariés de l'Afpa manifestent me paraît logique.

AEF : Quelle est la situation actuelle de l'Afpa Pays-de-la-Loire ?

Pierre Chauveau : Nous sommes en déficit depuis 2013. Le chiffre d'affaires de l'Afpa Pays-de-la-Loire, c'est environ 38 M€ en 2014 : la moitié vient du conseil régional, l'autre moitié est gagnée sur le segment "entreprises". Avec la situation économique que l'on connaît, le CPF qui ne démarre pas, le CSP qui n'est plus financé comme avant, les budgets CIF et les contrats de professionnalisation en diminution, on prend des coups terribles. Et le budget de la région, quoi qu'en dise [Jean-Philippe Magnen](#), n'est pas le même. Pôle emploi a confié à la région l'achat des actions de formation collective ([lire sur AEF](#)) ; où est l'enveloppe correspondante ? Même chose pour l'Agefiph...

Je pose la question : le FSE viendra-t-il abonder l'enveloppe régionale consacrée à la formation, ou, comme je le crois, est-il déjà utilisé pour alimenter le budget régional consacré à la formation professionnelle ? Autre question : peut-on parler de budget stable, quand le nombre de personnes formées est passé de 24 726 en 2012-2013, à 19 278 en 2013-2014 ?

AEF : Avant 2013, la région Pays-de-la-Loire avait mis en place un DRSP (dispositif régional de sécurisation des parcours), programme de formations qualifiantes pour les demandeurs d'emploi, financé par la région Pays-de-la-Loire et mis en œuvre par l'Afpa ([lire sur AEF](#)). Ce dispositif était un marché public conclu pour trois ans et demi. En 2013, la région a opéré une refonte complète de ses programmes de formation, et a adopté de nouvelles modalités d'achat de formations : le marché classique à bons de commande, pour deux ans, reconductible une fois. C'est à ce moment-là que la situation de l'Afpa s'est dégradée. Comment l'expliquez-vous ?

Pierre Chauveau : On nous demande d'aller sur un marché concurrentiel, mais on n'a pas les mêmes armes que les autres ! On a bien répondu à l'appel d'offres de la région : on y a passé nos samedis, et nos dimanches, et on a déposé, comme les autres, des caisses entières de réponses... Mais les services de la région ont-ils les moyens de lire toutes ces réponses ? On a par exemple répondu en 2013 sur des lots "bâtiment", dans les cinq départements de la région. L'Afpa était mandataire dans la Sarthe, la Mayenne et le Maine-et-Loire, partenaire (avec le Greta entre autres) en Loire-Atlantique et en Vendée. Nous avons remporté le dossier à chaque fois. Avec la même réponse, en Vendée, il a été rejeté ! Autre remarque, toujours en lien avec l'appel d'offres : pour tout le lot "tertiaire-bureautique" 2015-2017, on nous demande d'avoir le label EEP (entreprise d'entraînement pédagogique)... que nous n'avons pas : cela nous élimine de fait. Enfin, un chiffre pour dire ce qu'est cet appel d'offres : en DRSP, nous avons 5 factures avec le conseil régional. Aujourd'hui nous en avons 1 300.

La région nous reproche (2) de ne pas investir dans nos plateaux techniques (alors que nous venons de mettre 300 000 euros sur le plateau de Saint-Nazaire, pour les formations à

l'aéronautique), mais là encore, nous ne sommes pas à armes égales : les financements alloués à certains centres de formation, par exemple pour des engins de TP ou des plateaux aéronautiques permettent à ces organismes de formation de se positionner sur des segments marchés où l'Afpa est leader. Nous ne sommes pas dans une situation très équitable. Il faut aussi noter, en matière de rénovation, que l'Afpa ne fait plus partie du CPER. Si on veut être dans un champ concurrentiel, ce que je ne refuse pas, il faut que les règles du jeu soient communes, et justes.



[Un des deniers investissements de l'Afpa Pays-de-la-Loire: une boîte à gants pour soudure au titane.](#) AEF : D'une façon plus générale, vous dénoncez la politique emploi-formation de la région...

Pierre Chauveau : Je suis en colère contre cette politique. Elle ne doit pas être marchandisée de cette façon. Elle devrait permettre aux organismes de formation de se mettre autour de la table, pour dégager des axes de travail, et faire évoluer leurs pratiques, et leur dispositif de formation. Laisser ceux qui sont reconnus poursuivre leur développement sur certains secteurs, et accepter d'abandonner les secteurs où nous sommes moins performants. On peut associer des organismes de formation quand ils sont complémentaires, pas quand ils sont concurrents. Aujourd'hui, on n'a aucune visibilité. Il y a pourtant beaucoup de choses à faire : sur l'éolien, sur la déconstruction, sur l'évolution des pédagogies en formation via le digital... Mais pour innover, il faut dégager des moyens financiers. Et nous ne les avons pas.

Oui, nous avons sûrement des efforts à faire en matière de pédagogie, de processus de formation. Mais aujourd'hui, on nous envoie des stagiaires qui au bout de deux mois ont des problèmes d'argent, de famille, de santé, ou qui nous avouent avoir été "envoyés là sans avoir vraiment choisi"... Se pose vraiment la question de l'orientation en amont de l'entrée en formation.

Je suis étonné de la méconnaissance du secteur de la formation professionnelle de la part des politiques. Plus de cinquante sections nouvelles en 2015 pour les CFA, et un budget en baisse pour la formation professionnelle. La formation professionnelle des adultes n'intéresse plus ou pas les politiques. Je suis très inquiet pour notre filière professionnelle qui n'est pas considérée par les politiques comme peut l'être l'Éducation nationale.

AEF : Vous évoquez également la situation difficile de vos services associés (restauration, hébergement), qui représentent une trentaine de salariés, sur les 470 que compte l'Afpa Pays-de-la-Loire. Quelle est-elle ?

Pierre Chauveau : Auparavant, les aides à la restauration et à l'hébergement des stagiaires de la formation professionnelle étaient directement versées aux organismes de formation et en particulier à l'Afpa. Aujourd'hui les stagiaires doivent faire une demande individuelle... Conséquence pour les restaurants de l'Afpa : ils se sont vidés d'un coup, car il y a moins de stagiaires et de surcroît des stagiaires "pauvres". Venant du Limousin, je constate une forme de discrimination territoriale, car hébergement, restauration et formation, sont financés par le conseil régional de cette région. Ce qui est loin d'être le cas pour toutes les régions de France.

AEF : Quelles sont les actions que vous envisagez face à cette situation ?

Pierre Chauveau : Il est possible que nous mettions en place dès septembre, selon la réponse au nouvel appel d'offres 2015-2017 qui, je le rappelle, connaît une baisse importante de son budget, une mesure d'activité partielle pour une soixantaine de formateurs, voire plus. Avec la DRH, Nous travaillons sur un plan de formation de nos salariés pour cette période probable de sous-activité, accompagné par un Edec. À ce titre je tiens à remercier la Direccte, Agefos-PME et les services de [Cédric Puydebois](#), au conseil régional, pour leur accompagnement dans cette période difficile. Mon objectif est de permettre à l'Afpa de faire évoluer les compétences de ses formateurs, au regard de l'évolution des entreprises et des territoires, et de disposer de plateaux techniques en adéquation avec le marché. J'aimerais que la région nous incite, nous organismes de formation professionnelle, comme elle le fait avec les CFA et les lycées professionnels, à investir les filières d'avenir, notamment en nous aidant dans le montage de dossiers financiers.

(1) L'intersyndicale est composée de la CGT, CFDT, FO, Sud.

(2) Pierre Chauveau fait allusion à une interview accordée à Télénantes, le 26 février dernier, par Jean-Philippe Magnen, qui déclare : "L'Afpa représentait pas loin de la moitié du budget de la formation professionnelle. On avait mis en place un système dérogatoire qui permettait à l'Afpa d'avoir un régime particulier par rapport aux autres. On les a réintroduits dans le droit commun et là, effectivement, leur chiffre d'affaires a nettement baissé, en lien avec la région et le service public. Donc il y a aussi une réflexion à avoir au sein de l'Afpa sur la qualité des formations, sur l'évolution de l'appareil de formation au sein de l'Afpa, sur la qualité des plateaux techniques, sur la vétusté des locaux, sur un certain nombre de choses qu'on évoque avec eux depuis quatre, cinq ans..."

"Aujourd'hui, il y a un vrai souci d'évolution de l'Afpa" (Jean-Philippe Magnen, vice-président des Pays-de-la-Loire)

Par [Diane Scherer](#)



[Jean-Philippe Magnen, vice-président chargé de l'emploi, de la formation professionnelle et des métiers de demain à la région Pays-de-la-Loire](#)

© [Ouest Médias](#) "Je suis conscient des difficultés de l'Afpa", affirme Jean-Philippe Magnen, vice-président des Pays-de-la-Loire chargé de la formation professionnelle (1), qui rappelle que "comme dans toutes les régions françaises, les règles de la commande publique ont conduit la région à lancer des appels d'offres". "L'Afpa a eu 4 ans pour s'y préparer ; ses difficultés à s'inscrire dans ces marchés publics posent la question de sa structuration et de son évolution". L'élu réagit aux propos de Pierre Chauveau, directeur régional de l'Afpa, qui dénonce dans une [interview](#) à AEF "la marchandisation de la formation", et estime "ne pas être à armes égales pour aller sur le marché concurrentiel de la formation". Jean-Philippe Magnen récusé ces propos, et souhaite qu'une réflexion soit menée avec les organismes de formation, notamment sur la mutualisation des plateaux techniques.

AEF : Pierre Chauveau, le directeur régional de l'Afpa, affirme que le budget de la région en matière de formation professionnelle a baissé, et s'étonne "de la méconnaissance du secteur de la formation professionnelle de la part des politiques". Que répondez-vous ?

Jean-Philippe Magnen : La posture du directeur régional de l'Afpa est assez nouvelle, car depuis cinq ans et le début de mon mandat, nous travaillons, malgré les difficultés, dans un dialogue franc et ouvert avec l'Afpa, pour essayer de trouver des solutions ensemble. Qu'il s'attaque aujourd'hui aux élus est de sa responsabilité : j'en prends acte. Il relaie d'ailleurs presque mot pour mot le discours des syndicats de son entreprise associative ! Je suis conscient des difficultés de l'Afpa. On sait qu'il y a une crise, et un plan de refondation est engagé. Tout ça est en débat. Je m'inscris quant à moi dans le dialogue, malgré ses attaques

vis-à-vis des élus et, plus grave, contre les services : cette mise en cause des agents régionaux dans leur intégrité et sincérité professionnelle - au moment même où ils instruisent les réponses à des appels d'offres - est purement inacceptable.

AEF : Les modalités d'achat de la formation par la région, qui ont changé en 2013, ont compliqué la situation de l'Afpa Pays-de-la-Loire...

Jean-Philippe Magnen : Comme dans toutes les régions françaises, les règles de la commande publique ont en effet conduit la région à appliquer le droit commun en matière de formation professionnelle continue depuis 2013, via le lancement d'appels d'offres. L'Afpa a eu quatre ans de phase transitoire pour s'y préparer ; ses difficultés à s'inscrire dans ces marchés publics posent la question de sa structuration et de son évolution en tant qu'organisme de formation. Aujourd'hui, la région contractualise avec 270 organismes de formation. Je ne peux pas entendre que l'Afpa serait le seul bon défenseur du service public de la formation, et que les autres seraient des marchands de soupe ! À ce sujet, je tiens à préciser également que nous avons fait le choix de n'accorder au critère "prix" que 10 % de la note globale dans nos marchés publics, les autres sont pour partie qualitatifs ; peu de régions ont fait de même.

Quant à l'attaque de Pierre Chauveau sur la façon dont les services de la région ont instruit les dossiers de réponse aux appels d'offres, je ne peux répliquer qu'une chose : s'il a des doutes sur la régularité d'attribution des lots, il y a des moyens légaux de les lever : un recours au tribunal administratif.

AEF : L'Afpa est-elle "à armes égales" avec les autres organismes de formation ?

Jean-Philippe Magnen : Pour ce qui est de l'immobilier, l'Afpa ne paie pas de loyer, l'immobilier étant propriété de l'État. Ce n'est pas le cas des Greta ou des CFA. Concernant l'investissement, nous avons soutenu l'Afpa dans la modernisation de ses plateaux techniques (1,7 M€ entre 2007 et 2013). Il faut toutefois rappeler que l'Afpa n'a pas pu réaliser tout son programme d'investissement prévu dans le cadre du CPER 2007-2013 ; elle nous a demandé, à nous et à l'État, de le prolonger. Plus qu'un problème d'équité, la question qui est posée aujourd'hui est celle de la mutualisation des plateaux techniques sur le territoire. Il y a une discussion à avoir avec l'ensemble des acteurs pour envisager une mutualisation entre formation initiale et formation continue, quels que soient les opérateurs : lycées professionnels, MFR, CFA, Afpa, Greta... On ne peut pas continuer à saucissonner les équipements en fonction de chaque résultat aux appels d'offres.

La région est désormais en charge de la carte des formations professionnelles. Nous allons faire un diagnostic de l'ensemble des équipements, des besoins existants, et essayer de privilégier une approche territoriale. On ne peut plus garder de grands campus de formation comme ceux de l'Afpa, qui assurent tout à la fois de la formation, de l'hébergement et de la restauration. Il y a une réflexion à mener au niveau national, pour mutualiser les outils de structures voire les structures comme l'Afpa, les Greta et pourquoi pas le Cnam.

AEF : Comment ont évolué les moyens consacrés par la région à la formation professionnelle ces cinq dernières années ?

Jean-Philippe Magnen : Contrairement à ce que prétend Pierre Chauveau, ils n'ont pas baissé. On peut juste constater une stabilisation. Mais il n'y a pas eu de baisse de la

commande. Elle a évolué, au profit des premiers niveaux de qualification, ce qui d'ailleurs correspond au cœur de métier de l'Afpa. Ce qui pose problème à M. Chauveau, c'est qu'avec le DRSP (2), l'Afpa avait 30 M€ de commande automatique, et qu'avec la nouvelle offre, elle a baissé de moitié avec la perte de nombreux lots. Aujourd'hui, il y a un vrai souci d'évolution de l'Afpa, y compris en termes de qualité de l'offre, pas partout, mais dans certains secteurs, et sur certains territoires.

AEF : Quelles sont les pistes envisagées face à la crise que connaît l'Afpa ?

Jean-Philippe Magnen : D'abord, je rappelle que je ne suis pas le patron de l'Afpa. En tant qu'élu régional, je suis garant du service public de la formation professionnelle, de son élaboration à sa mise en œuvre. Ceci dit, nous allons faire évoluer plusieurs choses : nous allons les accompagner dans la diversification de leur offre et de leurs marchés. Nous les soutiendrons ainsi dans le développement de filières d'avenir, grâce à l'action du PIA "partenariats pour la formation professionnelle et l'emploi", lancée en novembre dernier par le CGI. Enfin, concernant ceux pour qui nous travaillons tous, les stagiaires qu'accueille l'Afpa comme les autres organismes de formation, le versement de la première rémunération va être accéléré. Il pouvait prendre jusqu'à un mois et demi ; nous allons faire en sorte qu'il soit de 15 jours maximum.

Nous allons également mettre en place à compter de juillet prochain un fonds social pour les demandeurs d'emploi en formation qualifiante ([lire sur AEF](#)). L'Afpa, si elle est volontaire pour mettre en œuvre ce dispositif, pourra mobiliser ce fonds pour ses stagiaires faisant face à de grosses difficultés financières. Vous l'aurez compris, la priorité des priorités de la région est l'emploi et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi : ils sont 22 000 à être accompagnés tous les ans en Pays-de-la-Loire, dont 1 650 à l'Afpa, qui reste le 1er opérateur régional en formation professionnelle continue.

(1) Jean-Philippe Magnen (EELV) est vice-président de la région Pays-de-la-Loire, en charge de la formation professionnelle, de l'emploi et des métiers de demain.

(2) Le DRSP (dispositif régional de sécurisation des parcours) était un programme de formations qualifiantes pour les demandeurs d'emploi, financé par la région Pays-de-la-Loire et mis en œuvre par l'Afpa, qui a pris fin en 2013.

Nantes, le 16/03/2015 12:54:00 *Dépêche n°497139*